

Parisien”)



Accusés d'avoir tiré sur des policiers lors des émeutes de Villers-le-bel, cinq jeunes hommes ont été condamnés en première instance à des peines de prison ferme. En 2007, deux jeunes garçons se tuent sur leur minimoto alors qu'ils sont poursuivis par une voiture de police. Il n'en faut pas plus pour embraser le quartier. S'ensuivent plusieurs jours de violences au cours desquels 96 policiers sont blessés.

Lors du procès, au printemps, seul un témoin, Christopher B., est apparu à visage découvert. Son témoignage fut crucial puisqu'il a dit avoir entendu une conversation entre deux des accusés. Selon *Le Parisien*, la scène se déroule "dans les geôles de la cour d'appel de Versailles", où il se trouvait pour une affaire distincte. Christopher B. aurait surpris deux des accusés, Adama Kamara et Maka Kante. Le premier aurait dit : "J'ai tiré sur les policiers, mais ils n'ont pas de preuve, on va sortir bientôt." Le second : "Je vais dire que j'étais à la mosquée. Ça va passer tranquille."

Pierre angulaire de l'accusation, il s'agirait d'"un faux témoignage à la demande des policiers et du parquet", selon sa nouvelle avocate, M^e Alexandra Hawrylyszyn, citée par *Le Parisien*. "On lui a demandé de faire un faux témoignage en échange de sa remise en liberté et d'autres promesses, comme celle de récupérer son permis de conduire." Elle compte déposer plainte pour subornation de témoin. *Le Parisien* explique que Christopher B. aurait bien croisé les deux accusés, mais leur conversation n'aurait pas eu vraiment la même teneur. "Ils disent que j'ai tiré alors que c'est même pas vrai, j'étais à la mosquée", aurait-il entendu.

Cette accusation gravissime, si elle est avérée, pourrait remettre en cause le procès. "M^e Patrick Arapian, qui défend trois des cinq condamnés, a décidé de demander leur remise en liberté", précise *Le Parisien*.